ACADÉMIE DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Alpes-Maritimes

Année scolaire 2021-2022

Lettre aux parents
Annexe 3

Madame, Monsieur,

Dans le cadres des **vacances apprenantes**, un dispositif de **stages de réussite** est proposé pendant la période des vacances scolaires, de manière totalement gratuite. Ce service, assuré par des professeurs des écoles, s'adresse aux **élèves du CP au CM2** qui présentent des difficultés en français et en mathématiques. Les stages seront organisés sur cinq jours :

Vacances d'été 2022 :
Semaine 1 : du vendredi 8 juillet au mercredi 13 juillet 2022 (12 heures)
Semaine 2 : du mardi 16 au vendredi 19 août 2022 (12 heures)
Semaine 3 : du lundi 22 août au vendredi 26 août 2022 (15 heures)

Ils se dérouleront le matin au sein de l'école de votre enfant ou dans une école de secteur, plusieurs écoles pouvant être regroupées sur le même site.
Les stages peuvent aussi être organisés dans le collège de secteur dans le cadre du renforcement de la liaison école/collège. Le lieu du stage vous sera communiqué ultérieurement.

Votre enfant est susceptible de bénéficier d'une ou de plusieurs périodes.

Si vous êtes d'accord avec cette proposition, je vous remercie de remplir le bulletin ci-dessous ainsi que la fiche élève pour le responsable du stage et de les remettre à l''enseignant de votre enfant chargé d'assurer la liaison avec le responsable du stage.

Ces stages doivent correspondre à une démarche volontaire de votre enfant afin que les objectifs soient atteints. Ils demandent une réelle assiduité.

Le ……
Le directeur, la directrice

……

Coupon à retourner au directeur (trice) de l'école avant le ……(*indiquer la date*)

Responsable légal de ……

Je soussigné(e) Madame, Monsieur ……

Autorise mon enfant à venir au stage de réussite en mathématiques et en français chaque jour (y compris le mercredi) de 8h30 à 11h30 :

☐ **Semaine 1 : du vendredi 8 juillet au mercredi 13 juillet 2022 (12 heures)**
☐ **Semaine 2 : du mardi 16 au vendredi 19 août 2022 (12 heures)**
☐ **Semaine 3 : du lundi 22 août au vendredi 26 août 2022 (15 heures)**

J'ai bien noté que :

- Le stage est gratuit ;
- Aucun transport ne sera assuré à l'aller comme au retour ;
- Toute absence non prévisible devra être signalée au plus tard 10 minutes avant le cours ;
- Je serai joignable pendant ces périodes au numéro suivant : ……
- Cet accord **m'engage,** sauf cas exceptionnel, à assurer la présence de mon enfant à l'ensemble du stage.

Le……..

Signature